



De la Vaunage à la Petite Camargue, un patrimoine protestant majeur

From Vaunage to Petite Camargue, major Protestant heritage

Patricia Carlier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pds/2114>

DOI : 10.4000/pds.2114

ISSN : 2494-2782

Éditeur

Conseil régional Occitanie

Référence électronique

Patricia Carlier, « De la Vaunage à la Petite Camargue, un patrimoine protestant majeur », *Patrimoines du Sud* [En ligne], 5 | 2017, mis en ligne le 01 mars 2017, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/pds/2114> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pds.2114>



La revue *Patrimoines du Sud* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Patrimoines du sud – 5, 2017

De la Vaunage à la Petite Camargue, un patrimoine protestant majeur

Patricia CARLIER

La mission d'inventaire du Pays Vidourle Camargue a permis l'identification et l'étude de cet important patrimoine. Constitué de cinq communautés de communes, à cheval sur deux départements (Le Gard et l'Hérault de part et d'autre du Vidourle), le Pays est un outil de territoire qui permet aux collectivités de se regrouper volontairement sur des axes de développement communs dans leurs politiques locales.

Initié en 2007, cet inventaire a eu pour but d'identifier notamment le patrimoine jusque là non valorisé, susceptible de capter de nouveaux flux. Le patrimoine protestant entré dans cette catégorie. Une quarantaine de temples a été référencée sur les cinquante communes du Pays (fig.1) et parmi eux les plus beaux temples de l'architecte montpelliérain Charles Durand (1762-1840)¹. Cet ensemble est complété par un autre trésor touristiquement inexploité : la collection des temples « au Livre ».

1 - Voir dans cette même revue l'article de Josette Clier et Théodore Guinic sur Charles Durand.

La valorisation de cette thématique touristique a permis la réhabilitation d'édifices, pour certains avec les fonds européens LEADER², et l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques de cinq temples³.



Fig. 1. Carte du patrimoine protestant sur le Pays Vidourle Camargue et ses alentours. Carte V. Marill © Inventaire général, région Occitanie.

Autres patrimoines :

- Congénies : ancienne chapelle méthodiste. Maison et cimetière des Quakers.
- Lunel, Aigues-Mortes et Sommières (château) : lieux d'enfermement (graffitis).
- Sommières : la maison Émilien Dumas (CART).
- Lunel : Musée Médard.
- Calvisson : vestiges du XVI^e s. d'un ancien temple ou maison de réunion.
- Codognan : chapelle méthodiste.
- Saint-Laurent-d'Aigouze : le fort de Peccais, place de sûreté.

2 - Temples de Junas et de Vestric-et-Candiac en 2014, Codognan et Cannes-et-Clairan en 2017.

3 - Vauvert, grand temple, Beauvoisin, Gallargues-le-Montueux, Quissac et Bernis, inscrits en 2010 et 2012.

La Réforme, un enracinement de quatre siècles

Histoire et transmission jusqu'à la Révolution

Les auteurs de la *France Protestante* présentent ainsi le secteur qui nous intéresse : *Entre Nîmes, Sommières et Lunel, la mémoire protestante atteint un degré de concentration unique en France. On peut étendre à la Vaunage et la Gardonnenque la qualification de « Petite Canaan », jadis réservée aux environs de Nages*⁴. Les Nîmois adoptent les idées de la Réforme dès 1532⁵. En 1570, soixante-dix pasteurs officient dans la plaine de Nîmes et les Cévennes⁶. Dès lors, l'implantation géographique de la Réforme dans le Gard est fixée. Elle a conditionné la renaissance du patrimoine d'aujourd'hui. Les fortes densités sont en Cévennes et au Sud de l'actuel département du Gard. Le protestantisme reste peu présent dans l'Uzège et le Gard rhodanien⁷. L'Édit de Nantes en 1598 reconnaît aux protestants un droit d'existence. Des temples peuvent être construits là où il y avait déjà une communauté protestante avant 1598. Pratiquement tous les villages du Pays ont un temple. Des places de sûreté sont concédées aux Réformés, dont Aigues-Mortes et Lunel font partie. Le Fort de Peccais, construit en 1569⁸ pour la défense de l'accès aux salins, est cédé aux protestants par le gouverneur d'Aigues-Mortes en 1598, avec une garnison de dix-huit hommes. Il sera rendu à Louis XIII lors de la Paix d'Alès en 1629. Encore existant sur le Pays, ce fort est l'un des plus anciens lieux de mémoire conservés de l'histoire du protestantisme dans la baie d'Aigues-Mortes.

La Réforme se répand en Europe au XVII^e siècle notamment grâce à l'imprimerie⁹. Des seigneurs locaux, comme les de Baschi, protestants de la première heure, seigneurs d'Aubais et marquis du Cailar, les Mirmand de Vestric, les Montcalm de Candiac, les Nogaret d'Aujargues l'ont adoptée et transmise à la population vivant sur leurs terres. Mais les persécutions recommencent sous Louis XIV. Dès 1663, quatre-vingt-neuf temples sont détruits dans le Gard ; les premières dragonnades ont lieu¹⁰, des propriétaires terriens vendent leurs biens et partent s'installer à l'étranger, en Suisse, en Europe du Nord ou en Angleterre, après la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685. Louis de Baschi s'enfuit à Genève, en abandonnant son château d'Aubais en construction. Son fils Charles (1686-1777)¹¹, « nouveau converti »¹²,

4 - DUBIEF, Henri ; POUJOL, Jacques. *La France Protestante, histoire et lieux de mémoire*, Paris, éd. Max Chaleil, 2005.

5 - FANGUIN, Pierre. *Textes et documents sur l'histoire du protestantisme dans le Gard*. Nîmes, Service éducatif des archives départementales du Gard, 1986, p. 15-16 et 195-196. Plusieurs cartes sont reprises d'après MOURS, Samuel, ROBERT, Daniel. *Le protestantisme en France du XVIII^e siècle à nos jours. 1685-1970*. Paris, Librairie protestante, 1972.

6 - FANGUIN. *Op.cit.* p. 20. La carte montre que toutes les communes du Pays ont régulièrement un pasteur dès la fin du XVI^e siècle, sauf quatre.

7 - FANGUIN. *Op.cit.* p. 20.

8 - FAUCHERRE, Nicolas. *Note d'intérêt patrimonial sur le Fort de Peccais*. LA3M, MMSH, Aix-en-Provence, 2015. Non publié. Inventaire Pays Vidourle Camargue.

9 - L'imprimerie de Sébastien Jacquy existe à Nîmes en 1579. FANGUIN. *Op. cit.*, p. 15.

10 - FANGUIN. *Op.cit.*, p. 15-17 et 36.

11 - LÉONARD, Émile, G. « La vie des protestants dans le marquisat d'Aubais au XVIII^e siècle. ». *Bulletin de la société d'histoire du protestantisme français*, déc. 1922, p. 470-472.

Sous couvert de visite de sa bibliothèque, Charles de Baschi, Marquis d'Aubais, mousquetaire du Roi, chevalier du Saint-Esprit n'hésitait pas à recevoir des prédicants dont la tête était mise à prix, au vu et au su du village.

12 - Nom donné aux anciens protestants ayant accepté officiellement de redevenir catholiques pour conserver leurs biens, après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685.

le termine au XVIII^e siècle. L'apprentissage de la lecture étant un fondement dans l'éducation protestante, il y conserve l'une des plus importantes bibliothèques du Languedoc, d'environ trente mille livres. Il autorise aussi les assemblées clandestines sur ses terres. Henri de Mirmand¹³, exilé durant cette période, parcourt l'Europe pour trouver du secours pour les réfugiés.

La guerre des Camisards (1702-1704) n'épargna pas la Vaunage ni la Petite Camargue. De grandes figures locales y sont restées attachées dont Jean Cavalier, chef des Camisards, basé à Calvisson, et Abdias Maurel dit « Catinat », chef de son armée, originaire du Cailar qui combattit les armées royales à la tête d'une cavalerie de chevaux de Camargue.

Cette révolte fut aussi à l'origine du courant des « Inspirés » né dans la Vaunage avant 1685 et cristallisé en 1703 à la suite du martyre de Daniel Raoul¹⁴, qui fut leur inspirateur. Authentiques quakers français¹⁵, présents à Nages, Saint-Gilles, Fontanès et Congénies, ils ne prirent conscience de l'existence de mouvements identiques au leur qu'en 1785. Ils décidèrent alors d'adhérer à la « Société des Amis », internationale, ce qui leur apporta des moyens financiers. Ils fondèrent une maison d'assemblée et une école à Congénies dès la fin du XVIII^e siècle. Ce fut le départ de grands échanges culturels internationaux entre la commune et les quakers anglo-saxons qui y vinrent régulièrement en visite. Unique congrégation existant en France, ces Quakers vaunageols revendiquaient la paix, le libre droit de conscience et la non-violence. Refusant les armes, renonçant aux rites et au culte qui n'avaient pas empêché les massacres, ils n'avaient que leur bible et se réunissaient dans le silence. À l'écoute du Saint-Esprit, seul le souffle des « Inspirés » était audible en réunion de prière. Cette attitude leur valut le surnom de *coufflaïres*¹⁶. Il existe toujours aujourd'hui une communauté de Quakers à Congénies qui anime la maison d'assemblée et conserve l'unique cimetière quaker de France (fig.2).

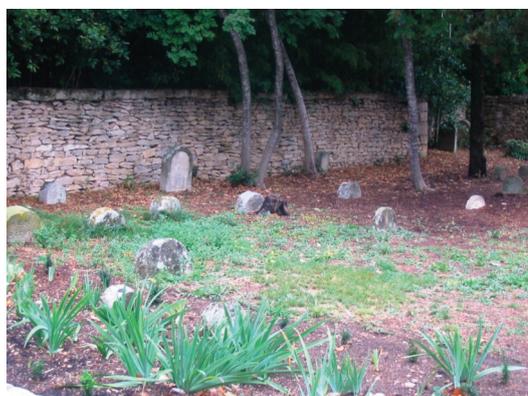


Fig. 2. Congénies (Gard), cimetière quaker. P. Carlier © S.M. Pays Vidourle Camargue. Inventaire du patrimoine.

En 1760, la richesse économique du territoire se construit sur le commerce du vin, des eaux-de-vie, sur l'industrie textile et sur les techniques de teintures. L'économie agricole est florissante. Les industriels et négociants protestants ayant durablement investi s'accommodent des interdits mais commercent volontiers avec la *diaspora* européenne qui leur fournit matière

13 - CHAMBRIER, Alexandre de. *Henri de Mirmand et les réfugiés de la Révocation de l'Édit de Nantes, 1650-1721*, Neuchatel, 1910.

14 - GROSSI, Roger. « Conflits internationaux et mouvements d'idées en Vaunage ». Dans ROGER, Jean-Marc (dir.). *La Vaunage au XIX^e siècle. Hommage à Maurice Aliger de l'Académie de Nîmes*, Lacour 1996. p. 529-542. Daniel Raoul, prédicant vaunageol défendant les idées des futurs quakers, notamment la non violence, périt roué durant la guerre des Camisards, en 1703.

15 - GROSSI. *Op. cit.* C'est en lisant un article paru dans la *Gazette de France* en 1785 sur des quakers anglais qu'ils découvrent leur existence et l'identité de pensée qui les rassemble. Cinq membres de la communauté de Congénies leur écrivent pour établir le contact. Ils délèguent Jean de Marsillac de Nîmes en Angleterre pour régler leur adhésion et obtenir une reconnaissance officielle. Les « coufflaïres » devinrent alors les « Quakers de Congénies ».

16 - PIC, Robert. « La vie religieuse - les protestants ». Dans ROGER, Jean-Marc. *Op.cit.*p. 367-383. *Coufflaïres* peut se traduire par « soupirants » ou « souffleurs ».

au débat d'idées et des ouvrages de référence. C'est le cas du bibliophile Louis Médard (1768-1841) de Lunel¹⁷, en relations professionnelles avec l'Europe du Nord. Un demi-siècle après le Marquis d'Aubais, il collecte manuscrits et livres, y compris ceux de philosophes ou de théologiens étrangers « circulant sous le manteau » pour constituer l'une des plus belles bibliothèques du Languedoc.

Le pasteur Paul Rabaut et son fils « Rabaut Saint-Étienne », député à la constituante, qui mena le combat politique pour la liberté de culte, ou le pasteur Ribes d'Aigues-Vives¹⁸ héritèrent de ces générations de « nouveaux convertis » du XVIII^e siècle, riches ou modestes, mais tous lecteurs, qui assurèrent la transmission et la divulgation de la pensée. Ils ont initié la porosité locale entre protestantisme et politique. Au XIX^e siècle, cette germination intellectuelle nourrie des idées du siècle des Lumières et de celles de la Réforme¹⁹ conduira certains membres issus de communautés protestantes locales à soutenir l'instauration de la république dès 1830, la laïcité scolaire, et à mener le combat pour une séparation des Églises et de l'État dès 1848.

Le XIX^e siècle : l'éclosion d'un patrimoine bâti

Quinze ans après les accords concordataires²⁰, les premiers temples sont construits entre 1813 et 1830 sur La Vaunage, la Vistrenque²¹ et la Petite Camargue, les communautés protestantes en ayant réclamé la construction en vertu du nombre important de citoyens de confession réformée qui atteint 90% de la population dans certains villages²². Sur cinq églises consistoriales créées pour l'arrondissement de Nîmes, quatre sont sur le Pays²³, l'église consistoriale de Marsillargues dans l'Hérault, couvre l'actuel Pays de Lunel. Ceci explique l'importance de la concentration aujourd'hui de patrimoine protestant.

Sur les vingt huit églises catholiques données aux protestants dans le département, dix

17 - Louis Médard a offert sa bibliothèque à sa ville. Elle constitue aujourd'hui le fonds du Musée Médard de Lunel. L'un des trois exemplaires existants de *l'Histoire Naturelle* de Buffon y figure.

18 - Jean-Paul RABAUT dit « Rabaut Saint-Étienne » (1743-1793). Pasteur à Nîmes et député du Tiers-État, était le fils aîné de Paul Rabaut, (1718-1794), pasteur à Nîmes. Après avoir travaillé avec son père à l'obtention de « l'Édit de Tolérance » de 1787, il fut l'un des pères de la Constitution républicaine. C'est à propos de l'article portant sur les Droits de L'Homme qu'il défendit la cause de la liberté de conscience et de culte. Voir FANGUIN, Pierre. *Op.cit.*, p. 154-162. Concernant le pasteur Ribes, voir GAUSSENT, Jean-Claude. *Grandes figures de Vaunage et Petite Camargue*, Saint-Gely-du-Fesq, Mémoire d'Oc Éditions, 2008. p.13-34.

19 - DEBANT, Robert. « Des vaunageols spécialistes de sciences humaines ». Dans ROGER, Jean-Marc. *Op.cit.*, p. 387-406. L'auteur décrit les relations importantes entre philosophes européens et théologiens locaux. Il fait état d'un foyer intellectuel vaunageol en contact avec les théologiens suisses et allemands.

20 - Signés le 8 avril 1802, ils règlementent le fonctionnement des cultes.

21 - La Vistrenque, territoire sis au sud-ouest de la plaine de Nîmes, bassin versant du Vistre, fleuve côtier qui relie Nîmes aux étangs du littoral.

22 - En 1803 : Mus : 68,6%, Codognan : 93,4%, Gallargues-le-Montueux : 85,6%, Aigues-Vives : 94,4%, Vergèze : 91,9%, Calvisson : 90,9%, Nages : 89,4%, Boissières : 88,9%, Congénies : 80,7%. FANGUIN, *op.cit.* p. 174.

23 - À Vauvert, Aigues-Vives et Calvisson avec chacune trois pasteurs, et à Sommières avec quatre pasteurs pour vingt communes. FANGUIN. *Op.cit.*, p. 178. Pour le détail des communes dépendant de ces consistoires, les pasteurs nommés et les membres du consistoire, voir également RABAUD LE JEUNE. *Annuaire ou répertoire ecclésiastique à l'usage des églises réformées et protestantes de l'Empire français*, Paris, 1807. Gard, p.72-106 et Hérault, consistoire de Marsillargues, deux pasteurs et 13 diacres. p. 112-120.

concernent le Pays²⁴ dont Aigues-Vives, rénovée par Charles Durand²⁵. Sept seront remplacées par des temples bâtis dans le courant du XIX^e siècle et rendues aux catholiques. Le temple de Lunel est également une ancienne chapelle de couvent.

Les premiers temples ont disparu, comme partout en Languedoc, après la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685²⁶. Depuis la Révolution, beaucoup de cultes avaient lieu en plein air, faute de lieux réservés. Toutes les couches de la société vont se mobiliser pour donner ou acquérir à leurs frais des terrains²⁷. Tout au long du siècle, propriétaires fonciers, vigneron, mais aussi industriels locaux sont les premiers à payer de leurs deniers personnels la reconstruction des temples qui sont tous bâtis sur le même principe : un espace aux murs dénudés, le plus souvent parallélépipédique, garni de rangées de bancs de bois. Des fenêtres hautes apportent de la lumière par les murs latéraux. En façade, une fenêtre ou un oculus complète souvent l'éclairage intérieur, surmonté d'un campanile ou d'un clocher (fig.3 et 4). Une chaire à prêcher en bois, acceptant parfois une décoration très sobre et une table avec un lutrin pour porter la Bible sont les seuls éléments intérieurs. Du plus simple au plus grand temple, ces éléments sont immuablement présents. C'est donc le parti architectural du plan, le traitement des éléments de couvertures, des entrées et des façades, l'adjonction de galeries intérieures pour les temples monumentaux, qui vont caractériser le bâtiment.



Fig. 3. Souvignargues (Gard), le temple. P. Carlier © S.M. Pays Vidourle Camargue. Inventaire du patrimoine.



Fig. 4. Combas (Gard), le temple. J. Pagnon © Inventaire général Occitanie.

24 - AD Gard V 346. Beauvoisin, Aigues-Vives, Mus, Codognan, Nages, Solorgues, Villevieille, Aujargues, Lecques, Montmirat.

25 - Voir article sur Charles Durand, dans cette même livraison. La façade de l'église d'Aigues-Vives fut refaite par Charles Durand.

26 - À Calvisson, il resterait quelques murs d'un ancien lieu d'assemblée, comportant une inscription datée de 1597. Cependant, les archives du XIX^e siècle nous indiquent que l'ancien temple se trouvait sur le même site que l'actuel. AD Gard. 2.0 494 et V 418. Ces vestiges appartiendraient donc à un temple encore plus ancien.

27 - Les Meynier donnent un terrain à Salinelles, Sylvestre Vesson et Jacques Batière en achètent un au Caillar ; M. Coste en donne un à Cannes-et-Clairan pour construire la mairie, l'école et le temple.

Les temples sont construits à l'extérieur des centres anciens médiévaux, éloignés de l'église (fig.5). Mais, juste retour des choses, ils deviennent le centre d'un nouveau faubourg, lié à l'expansion économique locale en fin de siècle, jouxtant souvent la mairie et l'école comme à Fontanès ou Codognan. Sur tout le Pays, les temples sont au milieu de l'activité viticole, entourés de mas, de maisons bourgeoises et de chais comme à Saint-Laurent d'Aigouze, Aubord, Codognan, Aubais, Vergèze, Uchaud ou Marsillargues.

Cette bipolarité urbaine dans les centres anciens d'aujourd'hui est caractéristique des villages ayant connu une importante communauté réformée. Le tissu urbain du XIX^e siècle qui entoure le temple varie en fonction de l'activité économique principale du village. Ces deux noyaux urbains juxtaposés, dotés parfois chacun d'une place, ou structurés en deux hameaux distincts dans une même commune, diffèrent du simple principe de la ceinture urbaine du XIX^e siècle entourant le noyau médiéval primitif qui caractérise les villages n'ayant qu'une église. Cette bipolarité se voit encore très bien dans certains centres anciens des communes du Pays comme Villevieille, Aigues-Mortes, Beauvoisin ou Crespian scindé en deux hameaux. C'est une particularité du paysage protestant²⁸.



Fig. 5. Beauvoisin (Gard). Cadastre de 1835 ; le temple de Charles Durand, en bleu, semi-circulaire, à l'écart du centre ancien est aujourd'hui le centre d'un quartier urbain constitué essentiellement de maisons vigneronnes. P. Carlier © S.M. Pays Vidourle Camargue. Inventaire du patrimoine.

28 - On retrouve la même bipolarité urbaine dans d'autres régions protestantes de France. Dieulefit (Drôme) est un cas typique avec une rue reliant les deux places de l'église et du temple. Saint-Just-Luzac, à côté de Marennes en Charente-Maritime, a deux hameaux, l'un autour de l'église, l'autre autour du temple, espacés de 2 km comme à Crespian.

Un patrimoine singulier et multiple

Deux phases de construction

Les deux étapes sont bien documentées par les archives²⁹. La première s'étend essentiellement sous la Restauration (1815-1830). Elle est constituée d'un patrimoine bâti remarquable, sobre et monumentalisé. Ce sont les plus beaux temples.

La deuxième phase est postérieure à la Loi Guizot de 1833³⁰, la construction du temple va de pair avec celle de l'école. 1882 est la dernière date de construction relevée dans le Pays. Les temples sont plus modestes sur le plan architectural, adaptés à la population, les colonnes disparaissent, mais ils respectent toujours les mêmes éléments fondamentaux décrits plus haut. Un bon nombre, représentant un véritable groupe architectural, sont décorés d'un livre sculpté en façade, qui n'existait pas sur les façades du premier groupe d'édifice.

De la fin du Premier Empire à la Monarchie de juillet

Le triomphe de l'architecture néo-classique : des temples et des colonnes

Symbole de pouvoir comme de haute civilisation, sans outrance maniériste ou baroque, l'ordre classique était de loin le style monumental le mieux adapté à la « scolastique »³¹ des Réformés français sinon le dépouillement total que l'on trouvera dans les petits temples ruraux un peu

29 - Ce travail nous a été grandement facilité par la consultation du mémoire de Véronique RIPOLL présentant le répertoire des archives concernant les temples du XIX^e siècle dont le Gard et l'Hérault. Notamment les références d'archives nationales concernant la construction des temples dans les consistoires : F 19 10 650 (Aigues-Vives et ses communes), F19 10 653 (Calvisson et ses communes), F19 10 658 (Sommières et ses communes), F19 10 660 (Vauvert et ses communes), F 19 10 664 (Marsillargues). RIPOLL, Véronique. *L'architecture des temples du XIX^e siècle*, mémoire de D.E.A. sous la direction de Philippe Joutard, Université d'Aix-en-Provence, 1990. Non publié. Consultable au pôle M.H de la DRAC Occitanie. MHDC 3985.

Pour l'ensemble du chapitre ont été consultées aux AD Gard les références suivantes dans la série 2.0 (travaux communaux) et série V (les cultes): Aigues-Vives : 2.0 63, V. 396 ; Aimargues : 2.0 78, V. 396 ; Aspères : V. 398 ; Aubais : V. 398 ; Aubord : 2.0 204, V. 398 ; Aujargues : V. 399 ; Beauvoisin : V. 405 ; Calvisson : 2.0 494, V. 418 ; Cannes-et-Clairan : 2.0 510, V. 420 ; Codognan : 2.0 602, V. 423 ; Combas : V. 425 ; Congénies : V. 426 ; Crespian : 2.0 678, V. 426 ; Fontanès : 2.0 759, V. 430 ; Gallargues-le-Montueux : 2.0 861, V. 434 ; Junas : V. 434 ; Lecques : V. 437 ; Le Cailar : 2.0474, V. 416 ; Montmirat : V. 451 ; Montpezat : V. 451 ; Mus : 2.0 1158, V. 452 ; Nages-et-Solorgues : V. 452 ; Salinelles : 2.0 1879, V. 479 ; Sommières : 2.0 1955, V. 482 ; Souvignargues : V. 483 ; Saint-Laurent d'Aigouze : V. 473 ; Uchaud : 2.0 2017, V. 485 ; Vauvert : 2.0 2076-78, V. 487 ; Vergèze : 2.0 2100, V. 488 ; Vestric-et-Candiac : 2.0 2113-14, V. 489 ; Villevieille : V. 490.

Aux AD Hérault : Boisseron : 7 V 29 ; Campagne : 2.0 48/8, 7 V 30 ; Lunel : 2.0 145/50, 7 V 32 ; Marsillargues : 2.0 151/20.

30 - Loi du 24 juin 1833. François Guizot, protestant nîmois est nommé ministre de l'Instruction Publique sous Louis-Philippe (1830-1848). Il rendit les écoles primaires obligatoires pour filles et garçons, séparées mais mixtes de confession. Les écoles protestantes locales furent remplacées par des écoles communales, le salaire des maîtres étant financé par l'État. Les protestants locaux en profitèrent pour faire construire de nouveaux temples et des écoles publiques, les anciens instituteurs protestants, après l'obtention d'un brevet étant devenus instituteurs publics.

31 - Adéquation entre la pensée philosophique, la religion, l'enseignement et l'architecture, la scolastique fut initiée par Thomas d'Aquin au XIII^e siècle. Enseignant à la Sorbonne, il concilia le dogme chrétien et la pensée aristotélicienne qui introduisit l'homme et la raison dans le dogme, ouvrant ainsi la porte à la Réforme trois siècles plus tard. PANOFISKY, Erwin. *Architecture gothique et pensée scolastique*, Paris, éd. de Minuit, coll. le sens commun, 1967.

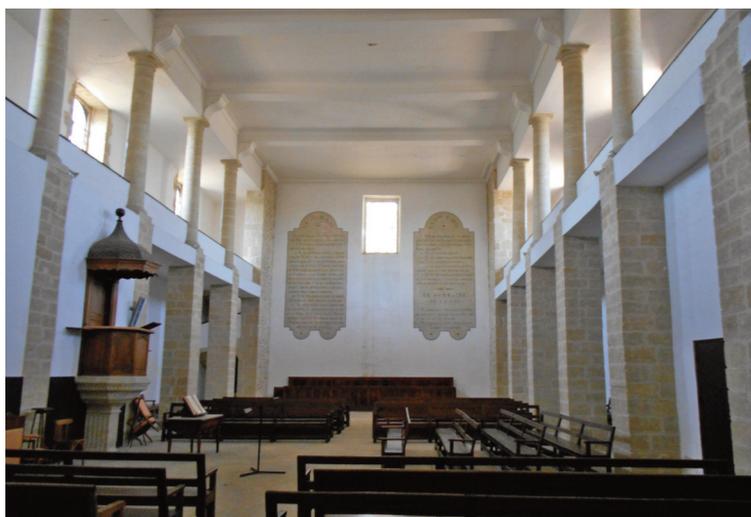
plus tard. La forte concentration de population réformée a permis la création de lieux de culte traités de manière radicalement différente et d'une monumentalité certaine pour répondre au bâti culturel d'Ancien Régime subsistant. Il fallait créer un patrimoine visible, identifiable, durable et parlant pour ancrer la Réforme dans le paysage autant que l'église catholique. La colonne est pour l'époque l'élément privilégié qui fait le lien entre le nouveau lieu de culte protestant, les palais de l'administration et de la justice des hommes et le temple antique, marqueur local du patrimoine bâti conservé depuis deux millénaires ; elle est un symbole de durabilité.

L'ancien château seigneurial de Gallargues-le-Montueux qui domine la plaine, est affecté par la commune au culte protestant dès 1813. Aménagé sur un projet de l'architecte Izambard³² de Lunel, son volume intérieur (fig.6) permet le développement d'une double galerie latérale portée par des pilastres maçonnés surmontés de colonnes aériennes en pierre de taille. De grandes fenêtres latérales éclairent la galerie supérieure. Ce premier projet, imposant par le site comme par la taille et les moyens mis en œuvre, donne la mesure de l'ambition locale. Les habitants s'empresent de lui faire apposer un porche monumental décoré de colonnes. Un deuxième niveau de colonnes pour supporter un clocher sera construit quelques décennies plus tard (fig.7)³³. Mais les protestants locaux souhaitent autre chose que d'anciens bâtiments.



Fig. 7. Gallargues-le-Montueux (Gard), le temple. ; le portail d'entrée à péristyle surmonté d'un portique portant le campanile. Le deuxième niveau, rapporté ultérieurement au projet initial occasionne des désordres et nécessite aujourd'hui d'être consolidé. V. Marill © Inventaire général Occitanie.

Fig. 6. Gallargues-le-Montueux (Gard), le temple ; ancien château seigneurial dont il occupe le rez-de-chaussée. Une galerie à colonnade s'étend côtés nord et sud. P. Carlier © S.M. Pays Vidourle Camargue. Inventaire du patrimoine.



32 - Renseignement fourni par J. Clier, documentation du pôle MH, DRAC Occitanie.

33 - Ce clocher cause des désordres dès 1897. Une citerne construite dessous fragilise l'ensemble du portail. Le temple, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques est actuellement en cours de réhabilitation, le portail menaçant de nouveau de s'effondrer.



Fig. 8. Beauvoisin (Gard), le temple de Charles Durand. J. Pagnon © Inventaire général Occitanie.

Fig. 9. Vauvert (Gard), le grand temple de Charles Durand ; portail monumental. J. Pagnon © Inventaire général Occitanie.

Leur richesse matérielle et spirituelle va les conduire à demander et soutenir la réalisation de projets architecturaux ambitieux proposés par l'architecte, ingénieur de formation, Charles Durand³⁴, qui trouve là un terrain d'expérience. Il va y créer parmi les plus beaux temples du département d'inspiration classique. Vauvert de 1810 à 1817, et Beauvoisin (fig.8) de 1816 à 1819, bâtis ex nihilo, vont marquer durablement de leur monumentalité le nouveau paysage rural. De plans semi-circulaires, ils présentent un imposant porche pourvu de quatre colonnes surmontées d'un fronton triangulaire (fig.9) qui est « la marque de fabrique » de Durand. Il gratifie l'ancienne église affectée au culte³⁵ d'Aigues-Vives datée du XVII^e siècle, d'une paire de colonnes sous corniche en 1819 (fig.10) pour marquer sa nouvelle identité architecturale.



Fig. 10. Aigues-Vives (Gard), le temple. Ancienne église, dotée d'un portail de Charles Durand. J. Pagnon © Inventaire général Occitanie.

34 - Pour l'ensemble de ces temples et l'œuvre de Charles Durand, voir l'article de J. CLIER et T. GUINIC, dans cette revue.

35 - AD Gard. V 344. An X à 1818. Affectation des anciennes églises en temple.



Fig. 11. Saint-Laurent d'Aigouze (Gard) ; temple de Charles Durand. P. Carlier © S.M. Pays Vidourle Camargue. Inventaire du patrimoine.



Fig. 12. Calvisson (Gard), le temple de Charles Durand. J. Pagnon © Inventaire général Occitanie.

D'autres communes vont souhaiter qu'il intervienne sur des temples plus modestes pour apposer son monumental fronton à colonnes comme à Saint-Laurent-d'Aigouze (fig.11) ou Calvisson (fig.12) où il est obligé de biaiser le portique d'entrée pour donner du recul et de la monumentalité à un édifice exceptionnellement sis dans une petite rue du centre ancien, la parcelle affectée étant celle de l'ancien temple du XVII^e siècle. Son fils Léon apposera deux colonnes à la porte du temple de Mus également en 1819 (fig.13). La Petite Camargue durant les années 1818-1822 est couverte de chantiers à la gloire du protestantisme, car d'autres communes, qui ne sont pas forcément des sièges de consistoire veulent aussi « leur » temple et rivalisent d'originalité.



Fig. 13. Mus (Gard), le temple et son portail de Léon Durand, fils de Charles. J. Pagnon © Inventaire général Occitanie.

D'autres temples de caractère

Junas, en 1821 se dote, grâce à la générosité des habitants, d'un beau monument présentant une couverture voûtée en ogives quadripartites surbaissées, retombant sur des pilastres engagés en pierres appareillées. Un campanile ouvragé à décor de colonnettes antiquisantes bâti en 1846 (fig.14) reçoit une cloche fondue par Eugène Beaudoin en 1839. C'est un village de tailleurs de pierre. Le temple est très grand, en rapport de la taille du village, mais sur

1083 habitants à l'époque, 992 sont protestants³⁶. Paré en 2013 de verres décorés originaux réalisés par Daniel Humair (fig.15) qui animent les murs blancs du temple de couleurs changeantes au gré du soleil, ce temple fait écho à Notre-Dame-des-Sablons à Aigues-Mortes décorée de vitraux signés de Claude Viallat.

Salinelles est le premier temple inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1991. Situé dans un écrin de verdure enclos, c'est un havre de paix, encore aujourd'hui. Construit sur un projet d'Elisée Méjan, il est terminé en 1841. Il dépayse le visiteur par son allure d'église de mission espagnole (fig.16). Simple parallélépipède à la base, deux tours en avancée enserrant une façade présentant une rosace en pierre sculptée rayonnante. Un clocher central d'allure baroque, accueille la cloche de l'ancien temple de Sommières, datée de 1583. C'est la plus ancienne cloche datant de la première génération de temple. La complexité de la toiture, en voutains indépendants évoquant la carapace d'une tortue, directement posés sur le bâtiment sans le relais de fermes, rappelle les techniques de constructions catalanes³⁷.

Marsillargues très imposant, est construit dès 1818 avec un clocher orthogonal central terminé en 1823. Sa façade classique au tympan à doucine très finement taillé, typique de la Restauration, contraste singulièrement avec celles des temples de Durand de l'autre côté du Vidourle.



Fig. 15. Junas (Gard), le temple ; détail d'un vitrail de Daniel Humair. P. Carlier © S.M. Pays Vidourle Camargue. Inventaire du patrimoine.



Fig. 14 (ci-dessus). Junas (Gard), le temple. J. Pagnon © Inventaire général Occitanie.

Fig. 16. Salinelles (Gard), le temple et son parc enclos. J. Pagnon © Inventaire général Occitanie.

36 - COLLECTIF. *Le temple de Junas*. A.R.T. Association pour la Rénovation du Temple, 2013. Daniel Humair, artiste peintre et célèbre musicien de jazz, a réalisé ces vitraux assisté du verrier Eric Linard de la Garde-Adhémar dans la Drôme. Le village de Junas organise en ses carrières depuis 25 ans le festival « Jazz à Junas ». [En fait de vitrail, il s'agit d'une feuille souple décorée dans la masse (secret Linard) emprisonnée entre deux couches de verre translucides qui rigidifient l'ensemble.]

37 - Aucun document d'archives trouvé à ce jour ne précise le pourquoi de ce choix architectural. La question reste ouverte.

Le temple d'Aubais, inauguré en 1838, offre un compromis en proposant un campanile monumental, moins lourd qu'un clocher mais donnant au monument une certaine allure, d'autant qu'il est compensé par un portique à colonne héritier discret des temples précédents. Sa finesse d'exécution, en pierres appareillées, rehaussée d'un entablement rappelle la facture du campanile tout proche de Junas (fig.17).

Enfin il faut signaler le temple de Vestric-et-Candiac, qui jouxte l'ancien château de M. de Mirmand et la statue du marquis de Montcalm³⁸. Construit entre 1844 et 1851, c'est un tout petit temple rural de plan rectangulaire, extérieurement très simple. Mais il est doté d'une architecture intérieure exceptionnelle, qui contraste avec celle des autres édifices. Des colonnes soutenant des corbeaux ancrés dans les murs se détachent pour donner l'illusion d'une salle hypostyle (fig.18). L'ensemble est relevé d'un décor peint imitant le marbre par endroit, très sobre. Quatre œil-de-bœuf l'éclairent. Bien qu'il prenne une certaine place au sol, ce dispositif de huit colonnes dont deux engagées donne paradoxalement l'impression d'une monumentalité et d'un plus grand volume à l'intérieur. Ce luxe ne s'accorde pas avec la rigueur évangélique. C'est l'une des curiosités du Pays. Bien que tardivement construit, ce temple appartient bien à l'esprit et à la philosophie de construction de la première période. Enfin des secteurs protestants sont créés dans les cimetières publics avec des entrées distinctes³⁹ qui remplacent peu à peu les tombeaux privés dont certains sont encore visibles dans la nature (fig.19).

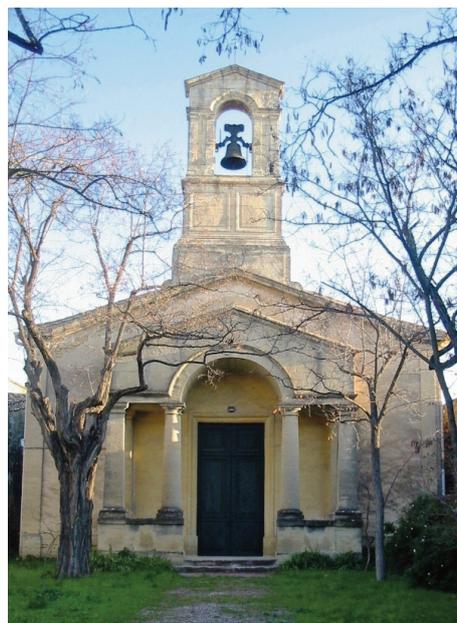


Fig. 17 (ci-dessus). Aubais (Gard), le temple.
P. Carlier © S.M. Pays Vidourle Camargue. Inventaire du patrimoine.

Fig. 18 (ci-contre à gauche). Vestric-et-Candiac (Gard), le temple ; détail de l'intérieur sur le principe d'une salle hypostyle.
P. Carlier © S.M. Pays Vidourle Camargue. Inventaire du patrimoine.

Fig. 19 (ci-contre à droite). Montmirat (Gard), tombeau protestant sur la route de Cannes-et-Clairan.
P. Carlier © S.M. Pays Vidourle Camargue. Inventaire du patrimoine.



38 - Deux grandes figures de l'histoire de France de souche protestante : M. de Mirmand refusa de se convertir et mourut en exil. « Nouveau converti » comme son père, le marquis de Montcalm mourut en 1759 sur les plaines d'Abraham en défendant la ville de Québec pour le royaume de France.

39 - C'est le cas de nombreux petits villages et l'on peut toujours aujourd'hui voir les deux secteurs et les deux portes, comme à Aubais par exemple.

Des temples et des écoles 1848-1882

Les protestants locaux, une mémoire pour la république

Les communautés protestantes soutiennent le combat républicain très activement⁴⁰. Dès les années 1830 la Vaunage est considérée comme une « tache » républicaine⁴¹. Le rapprochement entre les protestants locaux et la « chose publique »⁴² est une vieille histoire. Rabaut Saint-Étienne n'avait-il pas ouvert la voie ? Dès les premières élections au suffrage autorisées après la révolution de 1848 qui instaura la Seconde République, ils entrent en politique, tout en dirigeant les consistoires, occupent les chambres de commerce, s'emparent des mairies, se présentent à la députation, créent des cercles républicains, animent des « cafés du Progrès », intègrent les loges maçonniques. Plusieurs maisons dans les centres anciens du Pays en affichent les attributs sur leur portail (fig.20)⁴³. Cependant la Loi Falloux (1850)⁴⁴ avait déclenché des suspicions à l'égard du régime républicain, comme partout en terre protestante française. Les protestants locaux vont mettre leur énergie au profit d'un nouveau combat durant le Second Empire pour promouvoir la laïcité et la séparation des Églises et de l'État qui sera votée en 1905.

Les mentions républicaines vont alors être inscrites sur les façades des églises et des temples (fig.21) : « République Française, Liberté, Égalité, Fraternité ». On peut encore distinguer ces mentions à Cannes-et-Clairan, Aigues-Vives, Salinelles ou Le Cailar.

Aux grandes causes, grands hommes. C'est un patrimoine protestant de mémoire cette fois-ci qui nous est donné, unique sur le territoire français, comme celui hérité des Quakers de Congénies. Deux grandes figures émergent du territoire à la fin du siècle qui joueront un rôle national. Aigues-Vives où prêcha le pasteur Ribes est le village natal d'Émile Jamais (1856-1893) sous-secrétaire d'État, député



Fig.20. Marsillargues (Gard), porte décorée d'attributs maçonniques. P. Carlier © S.M. Pays Vidourle Camargue. Inventaire du patrimoine.



Fig. 21. Cannes-et-Clairan (Gard), le temple portant les mentions républicaines. J. Pagnon © Inventaire général Occitanie.

40 - HUARD, Raymond. *La Vaunage, terre républicaine au XIX^e siècle*. ROGER, Jean-Marc. *Op.cit.*, p. 497-528.

41 - DEBANT, Robert. « La Restauration et la Monarchie de Juillet en Vaunage, ». Dans ROGER, Jean-Marc. *Op.cit.*, p. 489-495.

42 - La *res publica* en latin, qui donna le nom de « République ».

43 - On peut en voir à Marsillargues dans des rues proches du château.

44 - Loi autorisant les églises à s'occuper de l'instruction publique pour toutes les confessions. Aidées par le denier public, ces écoles étaient principalement contrôlées par des catholiques restés majoritaires en France. Les protestants, ne représentant que 2% des Français, craignirent de retomber dans les travers de l'Ancien Régime qui utilisait l'école pour propager le catholicisme à leur détriment.

du Gard, et de Gaston Doumergue (1863-1937), ministre puis président du Conseil, du Sénat et de la République, tous deux protestants, tous deux francs-maçons. Gaston Doumergue, premier président de la République protestant de souche, a cédé sa maison natale et familiale avec tous ses objets et sa bibliothèque (fig.22) de plus de mille ouvrages à la commune. Véritable trésor, la maison a été labellisée « Maison des Illustres » en 2012⁴⁵ et sera prochainement ouverte au public après d'importants travaux de mise en sécurité et de conservation. Patrimoine républicain avant d'être protestant, cette maison représente l'aboutissement d'un combat porté par une communauté qui conduisit l'un des siens à la plus haute destinée de la Nation (fig.23).

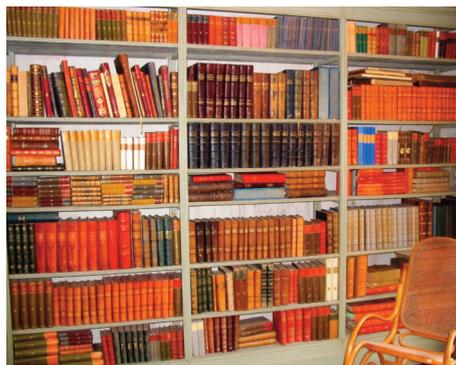
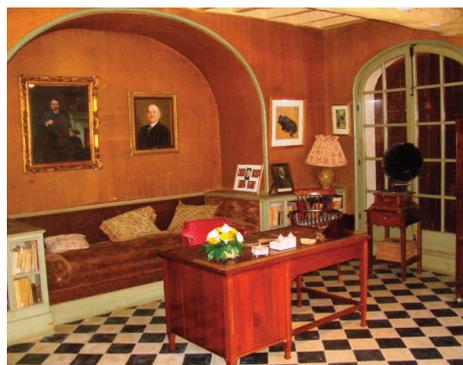


Fig. 22. Aigues-Vives (Gard), Maison Gaston Doumergue ; le bureau du Président. P. Carlier © S.M. Pays Vidourle Camargue. Inventaire du patrimoine.

Fig. 23. Aigues-Vives (Gard), Maison Gaston Doumergue ; la bibliothèque du Président. P. Carlier © S.M. Pays Vidourle Camargue. Inventaire du patrimoine.

Les temple-mairie-école, une spécialité locale

Combat premier des protestants comme des Quakers, l'apprentissage de la lecture et l'ouverture d'écoles en milieu rural sont l'un des fondements de la Réforme. Des écoles protestantes privées, existaient déjà, financées par les intéressés. La Loi Guizot va permettre la construction de nouvelles écoles à côté de nouveaux temples le tout financé pour partie par l'État et la commune. Il est évident, au vu de la documentation et des archives, que l'affaire de l'éducation primaire dans les villages est « la chasse gardée » des protestants locaux⁴⁶. Deux constructions de temples, deux cas « d'école » au sens figuré, éclairent particulièrement ce propos : les constructions de temple-mairie-école à Aubord (1840-1859) et à Cannes-et-Clairan (1853-1857)⁴⁷. Ce cas unique de projet d'architecture à Aubord, englobe dans le même bâtiment le temple, la mairie et l'école, conçu comme tel dès 1839. Gabriel Chauvet l'entrepreneur conçoit un bâtiment très simple à la demande du maire Louis Brunel. Le temple, de plan rectangulaire comprend une niche semi-circulaire à l'arrière pour la chaire qui est encastrée dans un bâtiment perpendiculaire débordant du temple sur lequel sera érigée l'horloge municipale ultérieurement. Cette aile arrière du temple comprend l'école au rez-de-chaussée et la mairie au premier étage.

45 - Outre l'octroi de ce label, le ministère de la Culture l'a également inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, en 2015.

46 - Pour tout ce qui concerne le protestantisme et l'accompagnement des lois pour l'apprentissage public de la lecture durant le XIX^e siècle, voir : RUOLT, Anne. « Du rôle éducatif précurseur au XIX^e siècle, du comité d'encouragement des Écoles du Dimanche (1826-1828) en faveur de l'instruction religieuse et primaire des protestants de France », *Rassegna di pedagogia*, 3-4, 2011, p. 81-105. Et CABANEL, Patrick, ENCREVÉ, André. (dir.) *Les Protestants, l'école et la laïcité. XVIII^e-XX^e siècles*. Paris, INRP, mai 2006, n° 110.

47 - Voir les références d'archives, note 29.

Dès 1859, les gens se plaignent que l'on traverse l'école pour accéder à la mairie. En 1884, la mairie quitte le bâtiment pour une parcelle mitoyenne à l'est du temple où elle est édifée. L'actuelle mairie a été reconstruite sur cette parcelle. L'école s'agrandit et prend alors les deux niveaux. On loge l'instituteur à l'étage après avoir refait un escalier. L'école restera à l'arrière du temple contre la mairie jusqu'en 1906, date de construction de l'école municipale dans un autre secteur du village. Le temple est alors doté de l'horloge publique sur sa partie arrière alors que son campanile sur la façade avant sonne l'heure du culte. Le bâtiment est toujours aujourd'hui propriété municipale, l'école et la mairie ont été remplacées par le « Café du Progrès » au tournant du XX^e siècle où se tinrent sans doute de mémorables réunions politiques. C'est le seul cas connu de « temple-mairie-école » transformé en « temple-café-horloge publique » sous la III^e république en France, l'actuel cafetier payant toujours son loyer à la mairie voisine, propriétaire des murs. La porosité qui habite la mentalité locale au tournant de 1848 entre politique, école et protestantisme est ici évidente. Le café fut sans doute considéré comme un lieu de réunion et de convivialité plus que comme un lieu de débauche puisque son imbrication dans le temple ne déranger personne. Récemment rénové à la mode du début du XX^e siècle, ce café particulier et son temple sont l'un des patrimoines protestants les plus singuliers du Pays (fig.24, 25).



Fig. 24, 25. Aubord (Gard), le temple, son horloge publique et son « Café du Progrès ». J. Pagnon © Inventaire général Occitanie.

Le cas de Cannes-et-Clairan est un peu différent mais tout aussi singulier. Alors que le culte s'y pratiquait à l'air libre, la loi Falloux décida M. Coste, d'une famille protestante du village, à donner gratuitement un terrain à condition que la commune crée l'école, le temple et la mairie dessus. Le projet initié en 1853 est confié à l'architecte Léon Feuchère de Nîmes, qui le termine en 1857. La mairie et le temple sont deux bâtiments accolés sur un promontoire, de façades et d'allures identiques, visibles de très loin (fig.26). Il n'est pas possible de distinguer l'un de l'autre en tant que temple ou mairie. L'école se trouve à l'arrière du temple et de la mairie. L'ensemble est d'autant plus troublant pour le public que c'est le temple qui porte les mentions républicaines (fig.21). Seuls le drapeau et l'horloge indiquent aujourd'hui la

bonne porte à l'administré (fig.27). Cette volonté affichée de réunir temple, école et mairie pose visiblement un problème à l'architecte concepteur qui respecte cependant la volonté du donateur. Ce dispositif crée immédiatement des soucis d'ancrage sur le temple qu'il faut réparer par deux fois, la voûte s'étant lézardée en 1864 et 1890.



Fig. 26. Cannes-et-Clairan (Gard), le temple et la mairie ; deux façades jumelles. V. Marill © Inventaire général Occitanie.



Fig. 27. Cannes-et-Clairan (Gard), la mairie, ses drapeaux et son horloge à côté du temple. P. Carlier © S.M. Pays Vidourle Camargue. Inventaire du patrimoine.

Ces deux exemples mettent en évidence une évolution qui caractérise la deuxième moitié du siècle. L'instituteur de l'ancienne école protestante, est devenu l'instituteur communal, assurant la classe publique la semaine, l'animation de la « bibliothèque populaire » le soir⁴⁸ et « l'École du Dimanche » pour les adultes quand il n'assiste pas le pasteur au culte et le maire au conseil municipal. C'est le cas de Samuel Jaulmes à Congénies⁴⁹, instituteur public, frère et oncle d'une dizaine de pasteurs. Le village compte à cette époque quatre écoles, une est quaker, l'autre méthodiste, la troisième réformée et il reste bien sûr une école catholique. Le nombre de temples double sur dix ans dès 1848 comme le nombre d'écoles⁵⁰. En tout cas les instituteurs d'Aubord comme de Cannes-et-Clairan n'avaient pas de problèmes de déplacement pour exercer leur service public et confessionnel. Une idée sans doute empruntée aux Quakers et aux Méthodistes qui faisaient l'école dans leurs chapelles dès le début du siècle.

48 - Ouverte à tous mais bibliothèque d'origine protestante pour aider à l'alphabétisation et à la culture des enfants et des adultes dans les villages.

49 - LEFEBVRE, Roger. « L'enseignement en Vauvage au XIX^e siècle ». Dans ROGER, Jean-Marc (dir.). *Op.cit.*, p. 285-310. Les Jaulmes de Congénies sont une dynastie de pasteurs méthodistes, alliés de Charles Cook, auteur de la vague de Réveil méthodiste dans la région. Sa fille, Marie Cook, avait épousé Sully Jaulmes, frère de Samuel, qui fut pasteur à Lausanne.

50 - GROSSI. *Op.cit.* Sur 386 écoles protestantes en France il y en a 110 dans le Gard dont 25 en Vauvage et Petite Camargue.

Le « Réveil » méthodiste et ses conséquences

Les prédicateurs méthodistes se sont implantés dans diverses communes du Pays, le plus célèbre d'entre eux étant l'anglais Charles Cook (1787-1858). Attiré dès 1820 par les Quakers locaux, profitant de l'ouverture intellectuelle, il s'installe à Caveirac et fait école en Vaunage ayant épousé la fille du pasteur Marzials, native de Saint-Laurent-d'Aigouze⁵¹. Congénies, où les Quakers ont déjà leur maison d'assemblée, devient sa base opérationnelle en France. Sa fille Marie épousera le pasteur Sully Jaulmes (1822-1891) natif de ce village. Ils influencent l'architecture locale, amenant le néo-gothique anglais, et créent des chapelles méthodistes dans certains villages comme à Codognan (fig.28) ou Congénies. Les calvinistes locaux concurrencés par le « Réveil » évangélique⁵² anglo-saxon sur leurs propres terres font construire des temples dans les moindres villages. Les méthodistes sont à l'origine d'un courant de pensée dit « évangélique » ou « orthodoxe ». Il conduira à la construction des « petits temples » de Marsillargues (fig.29) et Vauvert en 1866 et 1869 après les grands temples de la première période dans les mêmes communes, pour des raisons de divergence de doctrines et d'enseignement. Leur référence principale reste la seule lecture de la Bible, qu'ils développent dans leurs écoles confessionnelles alors que les Réformés dit « libéraux » ont investi les écoles publiques locales à l'ombre de leurs temples.



Fig. 28. Codognan (Gard), le temple ou chapelle méthodiste évangélique en style gothique anglais. J. Pagnon © Inventaire général Occitanie.



Fig. 29. Marsillargues (Hérault), le « petit temple » en style gothique anglais. V. Marill © Inventaire général Occitanie.

51 - Le Quakerisme a été fondé par George Fox (1624-1691) en Angleterre au XVII^e siècle. Concernant les Quakers de Congénies, héritiers des « coufflaires », les méthodistes, Charles Cook et son action en Vaunage, voir PIC, Robert. *Op.cit.*, p. 367-383.

52 - FANGUIN. *Op.cit.*, p. 188.

La collection des temples « au Livre » 1845-1880

Ces temples présentent en façade un livre sculpté parfois inscrit, parfois sans écritures, le plus souvent portant simplement l'inscription « Sainte Bible ». Cet élément discriminant apparaissant sur des façades dont la création s'étend sur une période de trente-cinq ans essentiellement de 1845 à 1880, nous a conduit à identifier ces temples dans le cadre d'une typologie et à leur donner le nom de temples « au Livre » dans notre inventaire architectural. Hormis cet élément, leur architecture est conforme à celle des autres temples avec les éléments intérieurs habituels, chaire à prêcher, table et lutrin.



Fig. 31. Aspères (Gard), le temple « au Livre ». J. Pagnon © Inventaire général Occitanie.



Fig. 32. Fontanès (Gard), le temple « au Livre ». J. Pagnon © Inventaire général Occitanie.



Fig. 33. Codognan (Gard), le temple « au Livre ». V. Marill © Inventaire général Occitanie.

La Petite Camargue et la Vaunage en comptent la plus grande collection concentrée sur un petit territoire français actuellement conservée (fig.1). Entre Aspères (fig.31) pour le plus ancien, daté de 1847, et Fontanès, le dernier construit en 1881 (fig.32), un ensemble d'édifices décline cet élément sous diverses formes. Le plus imposant est à Codognan créé par l'architecte diocésain Henri Revoil en 1855⁵³ (fig.33, 34), qui construit en même temps et sur la même parcelle cadastrale l'horloge publique. Le temple jouxte la mairie et l'école. Il présente une abside à l'arrière, inhabituelle pour un temple, due sans doute à un choix délibéré de l'architecte, grand bâtisseur d'églises par ailleurs. Si le temple est dépourvu de toutes fioritures architecturales intérieures, il est doté d'une chaire en bois décorée d'entablements moulurés et de culots inversés reposant sur une colonne à décor floral stylisé qui tranche nettement avec la sobriété habituelle des chaires.



Fig. 34. Codognan (Gard), le temple « au Livre ». J. Pagnon © Inventaire général Occitanie.

53 - Pour les références d'archives consultées sur ces temples, voir la note 29.

Le temple de Villevieille (fig.35) est construit la même année. Comme à Junas, le temple est voûté en ogives quadripartites, séparées par des arcs en plein-cintre surbaissés retombant sur les pilastres encastrés en pierre de taille. Des contreforts extérieurs contrebutent la poussée de la couverture permettant l'ouverture de fenêtres hautes. Le « Livre » (fig.35 bis) présente un encadrement à boucles néoclassiques stylisées qui s'accorde avec les frontons triangulaires à corniches de la porte, du temple et du campanile. La façade est cadrée entre deux pilastres décorés d'un large entablement qui supporte la corniche de toiture. Cette allure très classique s'accommode aujourd'hui parfaitement avec le site gallo-romain voisin des Terriers.

À Sommières (travaux entre 1845 et 1865) et Lunel (1854-1857), les livres sont rapportés à l'occasion de la recreation des façades, ces deux temples étant d'anciennes églises de couvent. Les livres ne figurent pas dans les descriptifs des devis de travaux. C'est aussi le cas dans les devis de constructions des autres temples « au Livre » celui-ci n'est ni mentionné, ni décrit. Il est assez facile de voir comme à Villevieille ou à Codognan que le Livre s'inscrit stylistiquement dans la continuité créative de la construction du bâtiment et par conséquent quand la date de création est connue elle permet également de dater le Livre. Mais la question se pose lorsqu'il s'agit de bâtiments antérieurs sur lesquels les façades et leur Livre sont rapportés comme sur les temples du Cailar (1861) (fig.36, 37)



Fig. 35, 35bis. Villevieille (Gard), le temple « au Livre » avec détail du livre. J. Pagnon © Inventaire général Occitanie.



Fig. 36. Le Cailar (Gard), le temple « au Livre » ; détail du livre et de la mention républicaine. P. Carlier © S.M. Pays Vidourle Camargue. Inventaire du patrimoine.

Fig. 37. Le Cailar (Gard), le temple ; détail du clocher rapporté. P. Carlier © S.M. Pays Vidourle Camargue. Inventaire du patrimoine.



et d'Aimargues (1865 ?) (fig.38, 38 bis). Sur le premier, il n'est pas envisageable que le Livre soit antérieur à la construction du clocher puisque le bloc porte actuel qui le présente est construit durant ces travaux-là. Sur le second, aucune mention du Livre ne figure, malgré les détails poussés de description de décors extérieurs dans les devis.



Fig. 38, 38bis. Aimargues (Gard), le temple « au Livre » et détail du livre.
J. Pagnon © Inventaire général Occitanie.

En revanche les Livres sont *de facto* datés par les constructions à Cannes-et-Clairan (1854-1857), Boisseron (1859-1863), temple présentant un portail à l'allure fortifiée cantonné de deux tours massives et d'un clocher maçonné portant une meurtrière, et aux « petits temples » de Marsillargues (1866) (fig.29) et Vauvert (1869) d'inspiration néo-gothique. Ces trois derniers temples et celui de Codognan présentent des inscriptions bibliques sur les Livres. Vauvert et Marsillargues sont des temples « évangéliques » mais pas les deux autres. Au contraire à Codognan, c'est le temple Réformé qui porte les écritures et le Livre, la chapelle évangélique méthodiste (fig.28) n'en a pas. En revanche, il semblerait que la chapelle méthodiste de Congénies, en ait eu un⁵⁴. Il en existe aussi dans le Pays de Nîmes tout proche, tous construits entre 1845 et 1880, comme à Saint-Gilles, Milhaud ou Caveirac⁵⁵. Le seul Livre construit mentionné avec certitude est celui du grand temple de Nîmes (ancienne église), rajouté et marqué comme tel en 1843 dans le devis de travaux⁵⁶.

Ces observations ouvrent le débat sur le pourquoi de ces Livres. Si le groupe architectural est indiscutable, tant sur le plan récurrent de l'élément discriminant que sur la courte période de création de ces édifices, on peut s'interroger largement sur les motivations de ces sculptures. Pourquoi sont-elles sur certains temples et pas sur d'autres à la même époque alors que les communautés sont de même branche confessionnelle, évangélique ou réformée ?

Apprendre à lire permet de lire la Bible sans intermédiaire. Nous avons démontré plus haut l'intérêt des communautés protestantes locales pour l'apprentissage de la lecture, tant dans

54 - PIC, Robert. *Op.cit.*

55 - La liste donnée n'est pas exhaustive. Nous nous sommes cantonnée au territoire du Pays et aux communes proches. Mais il serait intéressant de faire le relevé intégral de ces temples sur le département du Gard.

56 - AD Gard. V 455.

les écoles confessionnelles que dans les écoles communales allant jusqu'à intégrer mairies, écoles et temples dans un seul ensemble immobilier. Alors temples « au Livre » ou « au livre » ?

L'ellipse est tentante d'y voir un lien de cause à effet. Du côté confessionnel, ce serait l'apport du Réveil dont les prédicants étaient très présents sur le territoire, du côté progressiste, les Réformés locaux auraient ainsi marqué leur accompagnement de la République française jusqu'à la promulgation de la Loi Ferry⁵⁷, fournissant même à quatre-vingt années d'écart deux ministres de l'Instruction Publique, François Guizot (1830) et Gaston Doumergue (1910). Il serait dangereux d'abonder l'un ou l'autre sans discernement. L'affaire est beaucoup moins simple à l'analyse architecturale qu'il n'y paraît, les contradictions relevées ci-dessus ne permettent pas d'établir une stylistique liée à un mouvement ou à une pensée précise.

Seule une étude plus poussée et élargie à l'ensemble de la France protestante pourra apporter un début de réponse à cette intéressante question. D'autres petites régions ont aussi des temples « au Livre ». C'est le cas de la presqu'île d'Arvert, entre Royan et Marennes en Charente-Maritime. Les Cévennes gardoises n'en comptent que de très épars à Saint-Hippolyte-du-Fort, Saint Ambroix ou Saint Théodorit. La Drôme n'en a pas, bien que ses temples soient de la même époque pour beaucoup et que Charles Cook y ait particulièrement prêché.

C'est donc une analyse comparée tant sur le plan historique que sociologique qui pourrait éventuellement par son élargissement apporter des éclaircissements supplémentaires sur l'existence de ce groupe architectural d'édifices. À l'évidence, bien que fournies, les archives civiles n'y suffisent pas.

Enfin, nous terminerons cette présentation du patrimoine protestant de Vaunage et de Petite Camargue, aussi riche que méconnu, par la mention de quelques tristement célèbres prisons, La Tour de Constance à Aigues-Mortes, la Tour des Prisons de Lunel et la chapelle castrale du Château de Sommières transformée en prison où les protestants incarcérés avant déportation gravèrent leur nom. Bien restaurés et ouverts au public, ces trois sites présentent des graffitis qui ont été préservés et valorisés. Ces noms intéresseront sans doute les nombreux descendants dans le monde entier de Réformés français envoyés aux galères ou déportés à l'étranger. En perpétuelle recherche de leurs racines, ces touristes d'un nouveau genre sont déjà très présents dans les Cévennes.

C'est donc un riche patrimoine, exceptionnel par son abondance et sa variété typologique, qui existe aujourd'hui sur le territoire du Pays Vidourle Camargue.

Temples, tombeaux, maisons, lieux de mémoire sont autant de marqueurs urbains ou paysagers qui ont engendré à la fois le développement de nouveaux centres générant une bipolarité urbaine encore bien visible aujourd'hui, mais aussi un environnement rural singulier. Deux grandes phases de constructions subsistent. L'une monumentale et néoclassique, a initié la création de temples parmi les plus beaux du département, malgré leur implantation dans de toutes petites communes rurales, l'autre plus modeste mais fortement marquée par la pensée républicaine naissante, a laissé quelques « curiosités publiques » et un trésor de temples « au Livre », si rares en France.

57 - 28 mars 1882. Jules Ferry. École gratuite et obligatoire pour tous.

Mais quel avenir pour ces monuments en ce début de XXI^e siècle alors que l'afflux massif de nouveaux résidents depuis les années 1980 à parfois quadruplé voire décuplé le nombre d'habitants par village. Largement majoritaires au XIX^e siècle comme nous l'avons montré, présentes pour moitié dans la plupart des villages au début du XX^e siècle, les églises Réformées de Vaunage et de Petite Camargue d'aujourd'hui, pourtant encore bien présentes, ont subi le départ des autochtones et le brassage de population lié à l'évolution récente. Elles n'ont plus les moyens d'animer tout ce patrimoine, comme en témoigne les regroupements de paroisses et bien des temples sont désaffectés et vendus pour certains aux particuliers.

Ce patrimoine bâti doit aujourd'hui faire l'objet de l'attention des pouvoirs publics pour la qualité intrinsèque qu'il représente. La DRAC Occitanie a montré l'exemple en instruisant l'inscription de cinq temples de ce secteur à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, le Pays a modestement contribué à en réhabiliter certains. Il ne s'agit pas de conserver ces édifices uniquement s'il y a encore « une poignée de protestants dans le village », mais bien de transmettre un patrimoine culturel aux générations futures. Seule une valorisation touristique mettra en évidence ce devoir de conservation par le flux qu'elle captera comme partout en France où ce patrimoine est mis en valeur, il suffit de se tourner vers les Cévennes toutes proches. Cela permettra sans doute de renforcer une prise de conscience politique, déjà localement initiée, de manière durable autour de ce patrimoine, tant il est l'un des témoins identitaires profonds d'un vécu propre aux habitants de ce territoire sur cinq siècles de mémoire.

Patricia CARLIER

UMR 7307 IDEMEC Aix-Marseille Université / M.M.S.H.
Chargée de mission patrimoine au Pays Vidourle Camargue

Pour citer cet article :

Patricia CARLIER « De la Vaunage à la Petite Camargue, un patrimoine protestant majeur », *Patrimoines du sud* [en ligne], 5 / 2017, mis en ligne le 1^{er} mars 2017, consulté le .
URL : <https://inventaire-patrimoine-culturel.cr-languedocroussillon.fr>